

RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

**OBJET : Aménagement du site de l'ancien hôpital et construction d'un nouveau groupe scolaire : avenants aux marchés de travaux
Avenant n°1 au lot 16
Avenants n°2 aux lots 1, 2, 5, 6, 8, 11, 13 et 15**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°33 du 29 septembre 2011, le conseil municipal a autorisé le maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'un appel d'offres ouvert.

Par délibération n°23 du 27 septembre 2012, le conseil municipal a autorisé le maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour un montant de 27 607,17 € T.T.C. et les avenants n°1 aux lots 1, 2, 4, 5, 6, 8, 11, 13, 15 et 17 du marché de travaux pour un montant de 112 330,93 € T.T.C.

Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires pour un montant de 103 996,25 € T.T.C. soit + 1,21 % et concernent notamment:

- Le lot 1 Gros oeuvre – Fondations spéciales pour la modification des fondations du mur de soutènement sur quai, l'ajout de couvertine et le socle en chaufferie,*
- Le lot 2 Etanchéité : le rattrapage du niveau des caniveaux et les couvertines des poutres des jardins pédagogiques,*
- Le lot 5 Serrurerie : la modification du garde corps au R+1, le laquage de portes au parking et R+1 et la modification de l'échelle à crinoline,*
- Le lot 6 Menuiserie bois : agencement pour la modification des meubles salle de classe maternelle, des vitrines d'affichage, des tableaux et panneaux d'affichage, des cabines sanitaires, la suppression des placards techniques et l'ajout d'une porte pour le local électrique dans l'accès parking,*
- Le lot 8 Revêtement de sols scellés : Faïence pour le carrelage antidérapant dans les vestiaires,*
- Le lot 11 Electricité pour les modifications des plans de calpinage, du matériel gestion parking et de l'éclairage du parking,*
- Le lot 13 Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaires : la suppression des distributeurs, la modification des meubles salle de classe maternelle, des WC maternelle et des vasques des sanitaires administration,*
- Le lot 15 Terrassement généraux – Fondation de voirie – Assainissement et réseaux divers : la modification du terrassement du mur de soutènement sur quai, l'agrandissement de l'emprise place Sainte Catherine, l'ajout de jardinières, le réajustement de quantités, la modification et le raccordement de réseaux divers, l'ajout du caniveau à fente devant le cinéma,*
- Le lot 16 Maçonneries – Bordures – Revêtements de sols – Mobiliers Serrureries : la modification des dalles au droit du caniveau à fente, des dalles sur le mail suite à l'agrandissement de l'emprise, le remplacement de dalle podotactile par des clous, le réajustement de quantités (désactivé, stabilisé, bordures et sol souple pour cour maternelle), la modification de l'escalier de l'ancien internat, la suppression de main courante et de garde corps, la suppression des jardinières dans les jardins pédagogiques.*

Commune de CHATELLERAULT**Délibération du conseil municipal****du 23 mai 2013****n° 13****page 2/3****VU** l'article 20 du Code des marchés publics, relatif aux avenants.**CONSIDÉRANT** les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés de travaux comme indiqué ci-dessous :

	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Marché avec avenants n°1 T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Montants avenants n°1 ou n°2 T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation / marchés de base
BOUTILLET	1 - Gros œuvre - Fondations spéciales	4 166 930,45 €	4 250 583,19 €	69 975,42 €	4 320 558,61 €	3,69%
SOPREMA	2 - Etanchéité	263 100,58 €	262 066,90 €	1 694,03 €	263 760,93 €	0,25%
SMAC	3 - Bardage - ITE	153 401,45 €	153 401,45 €		153 401,45 €	0,00%
FABRIX	4 - Menuiserie ext. Alu. - Occultation	352 111,97 €	364 077,12 €		364 077,12 €	3,40%
TREFOUS	5 - Serrurerie	132 485,66 €	147 914,19 €	-1 279,72 €	146 634,47 €	10,68%
RIDORET	6 - Menuiserie bois - Agencement	205 712,00 €	201 677,53 €	1 370,57 €	203 048,10 €	-1,29%
GC ENTREPRISE	7 - Plâtrerie - Isolation - Plafonds suspendus	218 358,87 €	218 358,87 €		46 589,94 €	
RAMBAULT	7 - Plâtrerie - Isolation - Plafonds suspendus				168 755,60 €	0,00%
BATISOL PLUS	8 - Revêtements sols scellés - Faïence	181 308,53 €	176 321,66 €	384,41 €	176 706,07 €	-2,54%
BOUCHET Frères	9 - Revêtements sols souples	90 694,73 €	90 694,73 €		90 694,73 €	0,00%
PHILIPPONNEAU	10 - Peinture - Signalétique	63 430,79 €	63 430,79 €		63 430,79 €	0,00%
EIFFAGE	11 - Electricité courants forts - Courants faibles	486 742,00 €	472 288,19 €	11 321,66 €	483 609,85 €	-0,64%
DUTREIX SCHINDLER	12 - Ascenseurs	49 657,92 €	49 657,92 €		49 657,92 €	0,00%
BRUNET	13 - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires	663 636,48 €	674 815,49 €	636,27 €	675 451,76 €	1,78%
BENARD	14 - Equipement de cuisine	77 695,75 €	77 695,75 €		77 695,75 €	0,00%
COLAS	15 - Terrassement généraux - Fondation de voirie - Assainissement et réseaux divers	534 948,71 €	551 199,85 €	37 041,87 €	588 241,72 €	9,96%
COLAS	16 - Maçonneries/Bordures/Revêtements de sols/Mobiliers/Serrureries	774 548,63 €	774 548,63 €	-14 960,36 €	759 588,27 €	-1,93%
SPIE SUD OUEST	17 - Eclairage	126 145,90 €	124 509,09 €		124 509,09 €	-1,30%
SVJ PAYSAGE	18 - Plantations	57 269,28 €	57 269,28 €		57 269,28 €	0,00%
	Montant total avec avenants T.T.C.		8 710 510,63 €	106 184,15 €	8 813 681,45 €	2,51%

* Suite à la liquidation de GC ENTREPRISE, la somme de 46 589,94 € TTC correspond au solde du marché

Commune de CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 23 mai 2013

n° 13

page 3/3

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer les avenants n°1 et n°2 aux marchés correspondants pour les montants indiqués ci-dessus.

- d'augmenter les délais d'exécution de 2 mois et 2 semaines par ces mêmes avenants pour l'ensemble des lots, soit une fin des travaux fixée au 11 octobre 2013

Les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne budgétaire 213.18/2313/OP108/4000.

Pour : 29

(majorité + MM. Monaury et Pipet)

Contre :

Abstentions : 7

MM. Michaud, Mme Daydet, M. Gratteau, pouvoir Mme Barrault, M. Cibert, Mme Aumon, M. Lévêque

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la sous préfecture, le 31/05/2013 n° 3960

Publié au siège de la mairie, le 03/06/2013

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER